



# PUYVERT *en Luberon*



**Le Parc de Loisirs de PUYVERT**

## LE MOT DU MAIRE



Chères Puyverdanes, chers Puverdans

Encore une année riche en évènements pour notre commune !

Bien sûr que nous voyons le monde qui nous entoure et les violences dont les chaînes d'information nous abreuvent en continu. Mais réjouissons-nous de vivre hors de ce tumulte, dans un lieu où solidarité et convivialité ne sont pas des vains mots. Remercions tous ceux qui y contribuent parce qu'ils entretiennent notre village, l'animent ou simplement prennent soins de leurs voisins.

La plus symbolique de nos réalisations est sans aucun doute l'acquisition du Pigeonnier du Jas. Vestige d'un petit château bâti au sommet de la butte rocheuse au XVI<sup>e</sup> siècle, son donjon, transformé en pigeonnier au XVIII<sup>e</sup> siècle est la carte postale de notre village. Visible de loin, son aspect médiéval, sobre, presque austère réserve une belle surprise aux courageux qui gravissent les 76 marches. A l'intérieur, les 3000 boulines en terre cuite vernissée, jaunes, rouges et verts vous éblouiront !

Plus près de nous, l'aménagement de notre parc de loisirs. Quel plaisir de voir que vous êtes si nombreux à le fréquenter ! Mais parce que rien n'est parfait, même à Puyvert, nous pouvons regretter la détérioration volontaire de 2 éléments de fitness, dès les premiers jours de leur installation... En plus des tables, bancs et jeux divers, nous avons ajouté une fontaine à eau et l'éclairage du terrain de boules pour le confort des utilisateurs.

Encore quelques avancées écologiques ! L'installation sur la Place Grangier d'une borne (double) de recharge pour les véhicules électriques mais surtout la poursuite des travaux sur notre école. Pour aller vers plus de sobriété énergétique, nous avons changé les menuiseries extérieures les plus anciennes, réalisé une isolation par l'extérieur de l'ensemble du bâtiment et ajouté un régulateur de chauffage très perfectionné pour éviter tout gaspillage de chaleur. Nous allons aussi produire de l'électricité verte grâce aux 140m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques posés sur le préau.

Mais pour le moment, profitons de cette chaleur naturelle de l'été, il sera bien temps de se plaindre quand la bise reviendra ... cependant, n'oubliez pas les bons gestes en cas de canicule : se désaltérer régulièrement et n'ouvrir ses fenêtres qu'aux heures les plus fraîches.

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances pour les plus chanceux !

Sylvie GRÉGOIRE

Le tableau ci-dessous détaille les résultats de la situation financière de la commune pour l'année 2022

## VUE D'ENSEMBLE Exercice 2022

	Budget	Réalisé
<b><u>Fonctionnement</u></b>		
DEPENSES	930 550.00	783 125.81
RECETTES	930 550.00	988 217.65
	Excédent/exercice	205 091.84
	+ Excédent 2021	<u>96 848.18</u>
	<b>Excédent global</b>	<b>301 940.02</b>

	Budget	Réalisé
<b><u>Investissement</u></b>		
DEPENSES	1 288 720.00	530 841.33
RECETTES	1 288 720.00	599 298.94
	Excédent/exercice	68 457.61
	+ Excédent reporté 2021	<u>339 730.55</u>
	<b>Excédent/Investissement</b>	<b>408 188.16</b>

<b>Excédent global</b>	<b>710 128.18</b>
------------------------	-------------------

## DANS LE VILLAGE .....

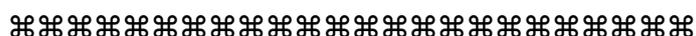
### Nos principaux investissements en 2023

	Coût total	Subventions
<b>Pigeonnier du Jas</b>		
	Acquisition : 48 600 €  Travaux sur toiture (programmés) : 7 200 €  Total : 55 800 €	Département : 36 218 €
<b>Parc de loisirs : équipements et jeux + fontaine à eau + éclairage</b>		
	Point eau potable + Eclairage : 31 840 €  Equipements et jeux : 33 730 € ----- Sécurisation (blocs et buttes) : 23 350 €  Total : 88 920 €	Département : 44 410 €  LMV (fond de concours tourisme) : 13 545 € ----- Département : 13 000 €  Total : 70 955 €





Un nouveau visage dans notre équipe à la Mairie :  
Céline Cortes. Actuellement en formation auprès de  
notre Secrétaire de Mairie Nicole Méritan, elle  
assurera sa suite après son départ à la retraite au  
1<sup>er</sup> janvier 2024.  
Sa sympathie et son professionnalisme font de  
Céline un atout pour notre équipe administrative.



## - PUYVERT SOLIDAIRE - .....

C'est grâce à chaque don récolté que plus de 1700 euros ont été remis en mains propres à l'association  
« Sourire à la Vie »



# MERCI



Toute l'équipe ainsi que les enfants de Sourire à la Vie tiennent à remercier toutes les personnes qui ont organisé et participé aux actions organisées par la Mairie de Puyvert tout au long de l'année au profit de l'association.

La somme que cette action a permis de récolter ira directement aux enfants malades du cancer suivis par l'association.

Les dons que Sourire à la Vie reçoit représentent une aide considérable. Ils permettent de pérenniser chaque année l'accompagnement des enfants atteints de cancer proposé par l'association qui démarre dès le diagnostic de la maladie à l'hôpital et se poursuit dans notre centre de soins de support et de répit face à la mer.

Ci-dessous quelques photos des activités organisées par l'association pour aider les enfants dans les moments les plus difficiles.

Un grand merci pour votre participation ! Recevez nos sentiments les plus chaleureux.



Toute l'équipe de Sourire à la Vie  
[contact@sourirealavie.fr](mailto:contact@sourirealavie.fr) 09 81 48 16 91



**POUR PRENDRE  
SOIN DE LA VIE,  
DE L'ENFANCE  
ET DES RÊVES**

[www.sourirealavie.fr](http://www.sourirealavie.fr)

Sourire à la Vie, association loi 1901, Siret n°495 197 964 000 36  
153 plage de l'Estaque 13016 Marseille



## LES GENS DU VILLAGE .....



**Aimée LECUYER** est née à LAURIS en 1929, elle a été secrétaire chez Maître VIALETTE à Lauris. Elle épouse Pierre MONIER, Avignonnais de naissance, en 1953. Ils ont vécu 10ans à LAURIS, avant de décider de devenir agriculteurs à PUYVERT sur le domaine de MAUPERTUIS en 1963.

De leur union sont nés quatre enfants, deux filles Élisabeth et Catherine et deux garçons Bernard et Jean. Ces derniers sont installés à PUYVERT, Bernard comme élagueur et Jean qui a repris la suite du domaine agricole de MAUPERTUIS avec son épouse Corinne.

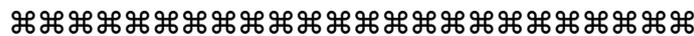
Son défunt époux Pierre MONIER a été MAIRE de PUYVERT de 1977 à 2001 et nous lui devons la réouverture de notre école qui porte son nom.

Elle était aux côtés de son époux et de son Conseil Municipal pour leur « combat » pour la création et l'ouverture du supermarché, devenu depuis Super U.



A ce jour Mme Aimée MONIER est l'heureuse grand-mère de 11 petits-enfants et arrière-grand-mère de 6 arrières petits-enfants.

Nous lui souhaitons une bonne santé et encore quelques belles années entourée des siens.



PUYVERT est un endroit paisible où il fait bon vivre. Mais la solitude, la maladie peuvent être le lot de quelques-uns. Certains peuvent même se sentir un peu à l'écart de la vie du village, de ses activités.

Nous sommes un petit groupe de bénévoles qui, sur Puyvert et ses environs, pouvons vous proposer une présence discrète, respectueuse, attentive et régulière pour combler cette solitude par des petites visites, des petits services...

Notre vocation n'est pas d'être des soignants mais des « accompagnants ».

Si, quelque-soit votre situation, l'expérience vous tente, n'hésitez pas à vous manifester auprès de la Mairie qui sera un intermédiaire privilégié.

A bientôt

Les membres de la SEM.



Prochain recensement de la Population de Puyvert du 18 janvier 2024  
au 17 février 2024.

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

16/01/2023 **PEZIÈRE** Elsa, Virginie  
21/01/2023 **WRIGHT** Marley, John, Andrew  
26/01/2023 **FREYNE** Asce  
12/02/2023 **BARGHOUT** Malone, Edmond, André  
20/02/2023 **GENTET** Romy, Isabel, Amélia  
19/03/2023 **PEMARTIN** Nolan, Laurent, Mike  
12/05/2023 **KOGLER** Thao, Roland, Éric  
11/06/2023 **LEGER SILVESTRE** Alba, Julienne, Hélène  
03/07/2023 **DUFAU BARGHOUT** Jelena, Danielle, Solange, Sophie, Marie  
12/07/2023 **KOURDOUGLI** Lyes, Bruno

### Baptêmes

27/05/2023 **RONCAGLIA** Valentin, Paul, Charles

### Républicains

27/05/2023 **RONCAGLIA** Nathan, Claude, André

### Mariages

13/05/2023 **DITTA** Ludovic, Conrad, Sauveur  
Et **CHEDAL** Emmanuelle, Jacqueline, Gilette  
20/05/2023 **PÉREZ** Hervé, Emmanuel, François, Georges  
Et **MOTISI** Josiane, Marie-Louise, Roberte  
17/06/2023 **DAUMAS** Benjamin, Jonathan  
Et **JACQUES** Flora, Nina, Huguette, Rosine  
17/06/2023 **ARNAULT** Audrey, Maguy, Colette  
Et **JACQUIN** Alice, Anne, Sylvie  
07/07/2023 **LAVANDIER** Kévin, Roland, Norbert  
Et **BAJART** Noémie, Gisèle, Henriette

### Décès

13/01/2023 **SAUZE** Clément, Auguste  
01/06/2023 **SPITALIER** Robert, André  
13/06/2023 **ISSAEVA** Kapitalina



# ÉCOLE COMMUNALE

**Pierre MONIER**

## Les effectifs depuis la rentrée de septembre 2022 :

PS/MS Mme DONADEY et Mme LABORDE (ATSEM) = 10 PS + 13 MS = 23

GS/CP Mme BERTRAND et Mlle FALCOU (emploi PEC) = 12 GS + 14 CP = 26

CE1/CE2 Mme RUIZ = 12 CE1 + 11 CE2 = 23

CE2/CM1/CM2 Mme ALAMELLE = 5 CE2 + 11 CM1 + 7 CM2 = 13

Soit 95 élèves

## Les prévisions d'effectifs à la rentrée de septembre 2023 :

PS/MS/GS Mme DONADEY et Mme LABORDE (ATSEM) = 10 PS + 18 MS + 4 GS = 22

GS/CP Mme BERTRAND et Mme HOARAU (emploi CAE) = 9 GS + 13 CP = 23

CE1/CE2 Mme RUIZ = 14 CE1 + 13 CE2 = 27

CM1/CM2 Mme ALAMELLE = 16 CM1 + 11 CM2 = 27

Soit 98 élèves

De nombreux projets pédagogiques ont été menés à terme grâce en partie aux financements de l'APE et de la Municipalité : école et cinéma, les 100 jours, la piscine, intervention échecs, Sortie à Salagon pour les PS/MS, Classe de découverte GS/CP et CE1/CE2, Classe de découverte CM1/CM2, Fête de fin d'année, le FRAC .....

## L'école en quelques chiffres pour cette année 2022/2023 :

- 2 ordinateurs HP (enseignantes) 813 € ttc unité = 1 627 € ttc
- 1 tablette LENOVO (gestion portail familles) 222 € ttc
- (sept 2022/Manutan) Table forum, casier métal, chaises T5, embouts) 839 € ttc
- (juillet 2023/Manutan) 25 chaises T6 874 € ttc
- (juillet 2023/Manutan) Casiers, tables, couchettes 873 € ttc

soit au **total 4 435 € ttc**

## LES CLASSES NATURE

Les classes nature ont pu être financées grâce aux 2500€ de la Municipalité, 1000€ de l'APE, 4000€ de la Coopérative Scolaire et à la participation des familles. La Mairie a aussi mis à disposition des animateurs volontaires pour encadrer les élèves, Pauline Falcou et Céline Béas pour les classes GS/CP et CE, Grégory Gerlone pour la classe des CM.



**Classe GS/CP et CE1/CE2** ..... Du 9 au 12 mai 2023 au Grau d'Agde. Les enfants ont pu découvrir un autre lieu de vie, des lieux superbes et de nombreuses activités riches et variées : pêche à pied, bateau à vision sous-marine .....



**Classe CE2/CM1/CM2** ..... Du 2 au 6 mai 2023 à Saint Jean Montclar (04).

Les élèves y ont retrouvé les élèves de CE1/CE2/CM1/CM2 de l'école de Vaugines. Cette classe de découverte avait pour thème « Cirque et montagne ». Les élèves ont donc pu découvrir et/ou progresser dans les différentes disciplines du cirque. Ils ont aussi pu poursuivre le travail sur le milieu de la montagne entamé l'année précédente au même endroit.

## LA FÊTE DE L'ÉCOLE

La Fête de l'école a eu lieu le vendredi 23 juin. Un très joli spectacle mis en scène par les institutrices et l'intervenante musique sous forme de chorales a été offert au public très nombreux pour l'occasion.

A suivi la remise des livres aux écoliers de CM2 qui quittent notre école pour le collège.

Un apéritif partagé a clôturé cette soirée.



## LE PROJET FRAC (Fonds Régional d'Art contemporain)

« Moi enfant aujourd'hui, dans quel monde vais-je vivre ? »

Les élèves de la classe de CE1/CE2 ont choisi de promouvoir leur village et de travailler sur le thème : le village de PUYVERT se met en scène avec des photographes célèbres. Ils ont dans un premier temps choisi les lieux du village qu'ils souhaitaient mettre en valeur puis ils ont cherché parmi les photographies célèbres celles qui pourraient être mise en scène dans ces endroits. C'est avec grand enthousiasme qu'ils se sont approprié les techniques d'Olivier Rebufa pour ce projet. L'Exposition de ces œuvres a eu lieu à La Laiterie à Cadenet du 21 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2023.





## CENTRE DE LOISIRS

Le CLSH de Puyvert se découpe en 4 temps accueillant les enfants de Puyvert de 3 à 11 ans :

- 1) Le périscolaire du matin de 7h30 à 8h20 : les enfants sont accueillis par 2 animateurs sur des temps libres et calmes ; (lecture, coloriage, jeux de société, dinette...).
- 2) Le périscolaire du midi de 12h à 13h20 : les enfants sont encadrés par 5 animateurs sur des temps d'activités encadrés (sports collectifs, danse, jeux de société, jeux collectifs) ou ils ont aussi accès à des temps libres (kaplas, lecture, speedball...).
- 3) Le périscolaire du soir de 16h à 18h30 débute par le goûter jusqu'à 16h30, les enfants ont ensuite le choix entre activité sportive, artistique ou manuelle soit de s'amuser et de s'épanouir librement seul ou en petit groupe en fonction de leur envie. Les enfants sont encadrés par 5 animateurs. Une aide au devoir est mise en place les lundis et jeudis soirs en période hivernale.

Sur certaines périodes nous profitons de ce temps pour décorer les rues du village avec les enfants en rapport avec les événements du calendrier. Cette année nous avons décoré la rue de l'école principalement sous le thème d'Halloween et de Noël en lien avec le service technique et les parents d'élèves.

- 4) Le CLSH sur les vacances scolaires de 7h30 à 18h toutes les premières semaines des vacances d'automne, d'hiver, de printemps ainsi que les 4 semaines de Juillet et suivant la fin de la période scolaire à cheval avec la première semaine d'août.

Le CLSH accueille les enfants scolarisés à Puyvert dont les deux parents travaillent prioritairement et par la suite aux enfants habitants Puyvert dont les 2 parents travaillent également. Nous limitons les places à 40 enfants (16 enfants de la petite section au CP et 24 enfants du CE1 au CM2).

Sur chaque session un programme est établi en amont avec les animateurs et en lien avec le projet pédagogique du Service Enfance.

### Nouveautés sur la saison 2022/2023 :

- 1) Un 5<sup>ème</sup> temps a été mis en place cette année les Mercredis où les enfants ont été accueillis de 8h à 17h30 par 2 animateurs qui tournaient sur chaque mercredi, ceci permettant de proposer aux enfants des activités diverses et variées. Nous avons accueilli en moyenne 13 enfants sur toute la saison au lieu de 18 comme il était prévu en début d'année scolaire (suite au sondage des familles) ce qui aurait permis à cet accueil de perdurer. Cet accueil du mercredi a pris fin le 28 juin par faute d'effectifs.
- 2) Le Portail Famille qui permet les inscriptions et la facturation directement en ligne par les familles sur les temps périscolaires et de cantine. Concernant les inscriptions sur les sessions du centre de loisirs pour les vacances les inscriptions sont ouvertes généralement 4 semaines avant l'ouverture du centre.



L'équipe d'animation pour la rentrée 2023 : Gerlone Grégory responsable pédagogique, Falcou Pauline responsable administrative, Ferrando Sarah animatrice, Hoarau Charlotte animatrice contrat CAE et Lorant Sébastien animateur CDD.

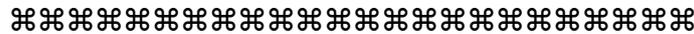
Sur les Centres durant les vacances nous accueillons généralement 1 voire 2 stagiaires BAFA.

# Spéctacle de la Fête des Parents



## LA FÊTE DES PARENTS

Vendredi 9 juin 2023 .... salle comble pour "la Fête des Parents de Puyvert" ..... les écoliers de l'école Pierre Monier nous ont offert un magnifique spectacle de danse et chants sous la direction du Service Animation et plus particulièrement de Pauline (Popo). En collaboration avec le Comité des Fêtes de Puyvert qui a offert les portraits des écoliers et une petite plante aux dames présentes. Le buffet dinatoire offert par la municipalité ..... une superbe soirée sous le signe du talent, de l'émotion, de la bonne humeur et du partage.



## L'ENVIRONNEMENT .....

### Le Plan climat air énergie territorial souffle sa première bougie

PCAET... ? Derrière ce sigle se cache un projet ambitieux, celui du Plan Climat Air Energie Territorial Luberon-Monts de Vaucluse-Pays des Sorgues, concernant près de 90 000 Vauclusiens répartis sur un territoire de 441 km<sup>2</sup>. Porté par le Syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale (Scot) du bassin de vie Cavaillon-Coustellet-L'Isle-sur-la-Sorgue, ce projet de développement durable- adopté à l'unanimité en juin 2022 par les élus des 21 communes concernées-, a fêté son premier anniversaire le 16 juin dernier à La Fruitière numérique de Lourmarin. A cette occasion, les élus et techniciens du territoire ont réaffirmé leur engagement à parvenir aux objectifs fixés par le PCAET d'ici à 2050 :

- diviser par 2 la consommation énergétique,
- réduire de 89 % les émissions de gaz à effet de serre
- multiplier par 7 la production d'énergie renouvelable

Un projet ambitieux donc mais dont la réussite repose, de l'avis même des élus présents, sur l'implication de l'ensemble des acteurs locaux : intercommunalités, communes, entreprises, associations et habitants. Avec pas moins de 32 actions à mener pour la période 2022-2028, le plan climat Luberon-Monts de Vaucluse-Pays des Sorgues comprend ainsi des enjeux en termes de mobilité, d'habitat, de développement économique et d'énergies renouvelables. Les vingt et un maires et les présidents de la Communauté de communes Pays des Sorgues-Monts de Vaucluse et de Luberon-Monts de Vaucluse, chargés de la mise en oeuvre du PCAET, ont aussi pour mission de co-construire des actions avec les citoyens et citoyennes et d'accompagner les changements de modes de vie.

Un point d'étape sera effectué en 2025, puis, le plan sera évalué et renouvelé tous les 6 ans.

Invité d'honneur de ce premier anniversaire du PCAET, François Gemenne, spécialiste des questions de géopolitique du climat, co-rapporteur du GIEC et président du conseil scientifique de la Fondation de la nature et de l'homme, a confirmé que face aux dérèglements climatiques, « *le territoire peut jouer le rôle de catalyseur de l'action collective* ». « *Même si les objectifs en matière de lutte contre le réchauffement*

climatique apparaissent aux yeux des Français comme des Everest inatteignables, a souligné l'expert, il est important pour un territoire de poser des balises afin d'engranger de petites victoires. Que ce soit en matière de mobilité, de logement ou d'économie, il faut rendre le projet d'un monde décarboné désirable pour les habitants».

La Charte d'engagement des partenaires

En outre, une Charte d'engagement des partenaires, visant à inscrire le PCAET Luberon-Monts de Vaucluse-Pays des Sorgues dans une dynamique territoriale, a été adoptée à l'occasion de ce premier anniversaire. En la signant, les partenaires s'engagent à :

- contribuer au PCAET
- sensibiliser et communiquer sur la transition énergétique et écologique
- réduire l'empreinte carbone de leur patrimoine et/ou de leur activité
- favoriser une économie locale et circulaire
- s'adapter au changement climatique et préserver la biodiversité



## PLAN DE LUTTE PRÉVENTIVE ET SÉLECTIVE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE A PUYVERT

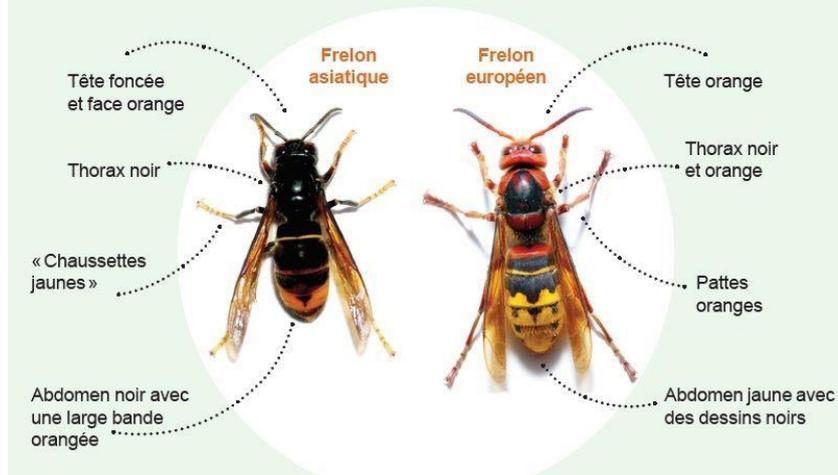
Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) a été introduit accidentellement en France en 2004. Son impact sur l'entomofaune (population d'insectes présents dans un milieu) est énorme, particulièrement sur les abeilles butineuses. Celles-ci constituent 45 à 80 % du régime alimentaire du frelon asiatique, dont chaque nid consomme 11 à 12 kg d'insectes en une saison. Soit quelque 172 000 abeilles de 70 mg ! Puyvert ainsi que les villages autour, n'échappe évidemment pas à l'invasion de ces insectes, les apiculteurs amateurs ou professionnels luttent contre ce fléau depuis des années et pour rendre cette bataille plus efficace encore, l'association Terr'Abeilles de Cadenet a décidé d'organiser une campagne de piégeage de printemps des reines frelonnes. Pour que ce projet soit une vraie réussite, nous avons besoin de personnes motivées, soucieuses de la sauvegarde des abeilles et de la biodiversité. Nous faisons donc appel aux CITOYENS et CITOYENNES DE CŒUR, volontaires, prêts à assurer la garde et le suivi des pièges.

La municipalité mettra à disposition des habitants des pièges et des appâts et dès que le printemps arrive ils seront disposés dans les jardins par ces piègeurs volontaires, directement dans le garde-manger des reines notamment les amandiers en fleurs, les camélias en fleur, les arbres en fleur mais aussi près d'anciens nids, de vieilles cabanes, hangars...etc.

Un représentant, apiculteur de l'association Terr'Abeilles, assurera le support pour vous former et vous assister durant toute la campagne de piégeage.

Citoyens et citoyennes de cœur, faites-vous connaître auprès de la Mairie et n'oubliez pas les Abeilles c'est la Vie !

## Frelon asiatique, le reconnaître



### Débroussailler autour de sa maison .....

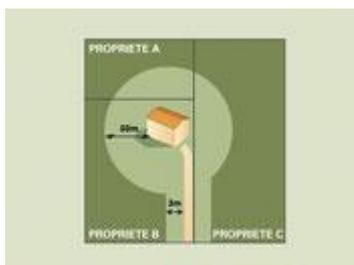


Dans la grande majorité des cas, le débroussaillage incombe au propriétaire des bâtiments dans un rayon de 50 mètres même si ce rayon déborde de sa propriété. La date butoir pour exécuter les travaux est le 31 mai de chaque année.

### Comment faire avec les propriétaires voisins ?

En zone urbaine, tous les propriétaires de terrains, construits ou non, doivent débroussailler leurs terrains.

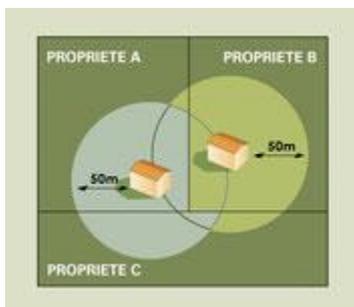
En zone non urbaine, un terrain non construit n'est pas soumis à l'obligation de débroussailler. Plusieurs cas de figure sont alors possibles pour les propriétaires de constructions dont le rayon de 50 m déborde de leur propriété :



#### >> Mon rayon de 50 m déborde sur un terrain non construit

Vous devez informer les propriétaires des terrains riverains de vos obligations et leur demander l'autorisation de rentrer sur leur terrain afin de réaliser les travaux qui vous incombent. Il faut rappeler à ces propriétaires qu'à défaut d'autorisation donnée dans un délai d'un mois, ces obligations seront mises à leur charge.

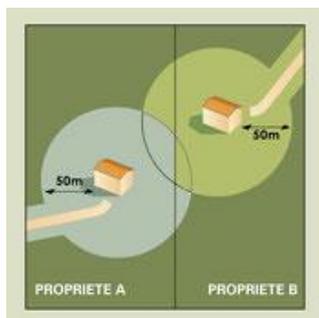
Lorsque l'autorisation n'a pas été donnée, vous devez en informer le Maire.



### >> Mon rayon de 50 m déborde sur un terrain construit

Lorsque le propriétaire de la parcelle riveraine est lui-même soumis à l'obligation de débroussailler, chacun doit réaliser :

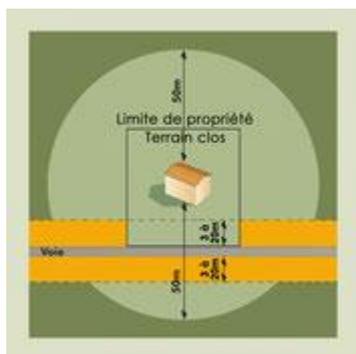
- les travaux qui lui incombent sur sa propre parcelle.
- les travaux qui lui incombent chez le voisin en dehors du rayon de 50 m de celui-ci.



### >> Mon rayon de 50 m et celui de mon voisin débordent sur un terrain non construit

Lorsque le propriétaire de la parcelle n'est pas soumis à l'obligation de débroussailler, c'est le propriétaire de la construction la plus proche de la limite de cette parcelle qui réalise le rayon de 50 m qui lui incombe.

Vous devez informer et demander autorisation d'entrer au propriétaire du terrain non construit, comme décrit plus haut.

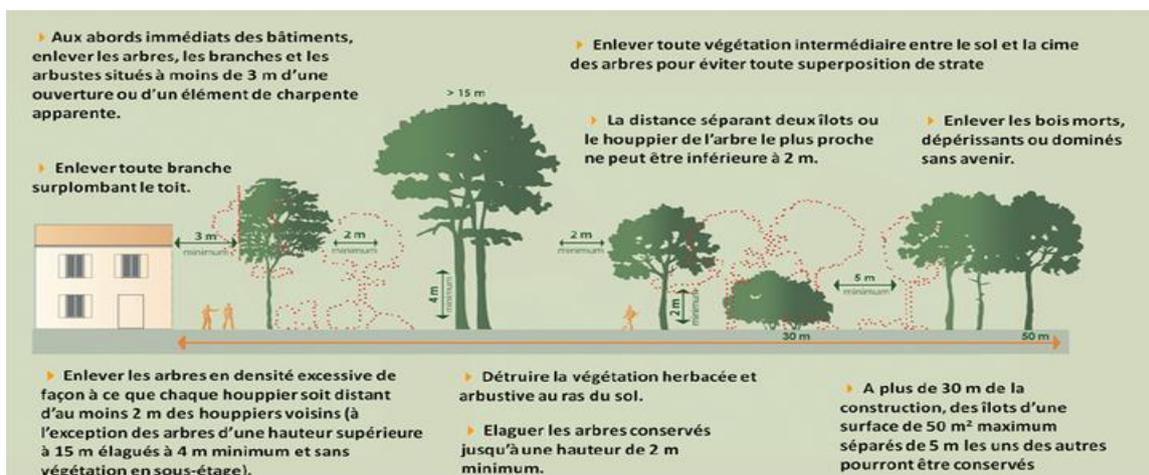


### >> Mon rayon de 50 m est traversé par une route (ou une autre infrastructure)

Le long d'une voie ouverte à la circulation publique (ainsi que le long d'une voie ferrée, de lignes électriques ou d'une autoroute) le responsable de l'infrastructure doit effectuer le débroussaillage sur une largeur définie (de 3 à 20 mètres), sauf sur les terrains clos attenant à une habitation.

## > Comment procéder ?

Le débroussaillage consiste à réduire la quantité de combustible végétal, afin de diminuer l'intensité de l'incendie et de limiter sa propagation. L'arrêté préfectoral du 18 février 2013 définit les travaux à effectuer :



Pour avoir plus de détail, vous pouvez télécharger le « guide du débroussaillage » sur le site du Syndicat Mixte Forestier du Vaucluse

## CORRESPONDANT DÉFENSE

Christophe BARGHOUT

Conseiller Militaire de la commune Commandant Christiane AGUITTON

### Rétrospectives, Actions, lien Armée Nation :

19 mars : Fin de la Guerre d'Algérie (Monuments aux Morts Montfavet puis au Rocher du Doms)

24 Avril : Cérémonie de génocide Arménien

8 mai : Armistice 1939/1945 (Monuments aux Morts Puyvert)

14 juin : Gendarmes fusillés de la seconde guerre mondiale (Mérindol la Garrigue)

18 juin : Appel du Général de Gaule (Monument aux Morts de Lauris)

14 juillet : Prise de la Bastille (Cadenet)

23 septembre : Harkis (Monument aux Morts Cucuron)

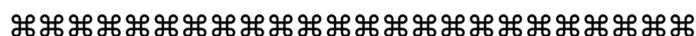
29 octobre : Attentat du drakkar 1983 Liban (Cimetière de Carpentras devant le caveau du parachutiste Romuald Guillemet)

11 novembre : Armistice de 1914-1918 (Monument aux Morts Puyvert)

25 novembre : Guerre d'Indochine Dien Bien Phu (Monument aux Morts ZA Cadenet)

Gardons toujours une pensée à nos soldats disparus en leur rendant hommage.

« Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre. Winston Churchill »



### TAEKWONDO ART'SPORTS

fréquentation des adhérents.

La section Taekwondo créée à Puyvert en 2016 connaît à ce jour sa plus grosse saison avec au total 33 petits ninjas qui viennent canaliser leur énergie tous les lundis soirs dans la salle Espace Mistral.

Cette année a eu lieu le célèbre et traditionnel tournoi de Noël de Taekwondo et de Boxe regroupant une soixantaine d'enfants avec le soutien du Crédit Agricole et de Super U qui auront permis de récompenser tous ces petits ninjas avec la participation des élus de la commune Mme Parraud Patricia et Isirdi Céline ainsi que des élus de la caisse locale du Crédit Agricole Alpes Provence.



Nos Petits Puyverdans ont aussi participé cette saison à un stage technique sur la ville de Pertuis qui a réuni plus 100 enfants des clubs environnants qui les préparent en cette fin de saison à leur passage de grade fin juin.

**The Green Hawks** , ouvert depuis 2015, est heureux de vous faire danser tous les mercredis soirs à partir de 19h30 pour les débutants, 20h30 pour les novices et 21h15 pour les intermédiaires.

C'est encore une belle année qui se termine pour le club avec la venue de deux grandes dames de la danse en ligne en novembre dernier, Séverine FILLON et Chrystel DURAND, venues nous enseigner leurs très jolies et plus récentes chorégraphies.

De nombreux autres projets prendront forme dès l'année prochaine avec, pourquoi pas, un concert en plein air !



A très bientôt sur les pistes de danse !

Toutes les images et les informations sur notre site internet [thegreenhawks.com](http://thegreenhawks.com)

## **LE COMITÉ DES FÊTES de PUYVERT**

2022 a vu le départ de Patricia, Présidente et membre du Comité des Fêtes depuis plus de 15 ans ! Nous ne nous sommes cependant pas laissés abattre et nous avons redoublé d'efforts pour organiser les différents événements auxquels vous avez participé avec toujours autant d'entrain :

- Halloween, organisé avec les associations ESSL, Art'Sports, et ChrisDance,
- le retour du LOTO en Février, après 3 années d'impossibilité !
- la Chasse aux Oeufs de Pâques, les enfants se sont démenés pour trouver les œufs en chocolat dans le nouveau Parc de Loisirs,
- la Fête des Parents, organisée avec la Mairie, qui ouvre le bal des soirées d'été,
- la Fête Votive : du 30 juin au 2 juillet, 3 soirées musicales endiablées !
- le 1er dimanche de Septembre, nous vous retrouverons avec le sourire pour le traditionnel Vide-Grenier.

En début d'année, nous étions une petite troupe de 8 personnes. Plusieurs bénévoles nous ont rejoints et nous sommes heureux de pouvoir compter sur eux. La porte n'est cependant pas fermée : nous avons plein de projets pour faire vivre le village et nous sommes toujours à la recherche de personnes volontaires pour y participer. Plus on est de fous, plus on rit, alors venez rire avec nous en intégrant l'équipe !



Mail : [comitedesfetes.puyvert@orange.fr](mailto:comitedesfetes.puyvert@orange.fr) WEB : [www.comitedesfetes-puyvert.com](http://www.comitedesfetes-puyvert.com)

## L'association GV GYM vous propose des cours de Pilates tous niveaux et du Nata yoga.

Lundi ..... 16 h 17h Pilates fondamental ..... 17 h 18 H Nata Yoga basé sur des postures et techniques de pranayama.

Mardi ..... 17h 30 Pilates intermédiaire ..... 18h30 Renforcement musculaire et cardio training ..... 19h30 Stretching étirement et détente musculaire.

D'autres activités vous sont proposées dans d'autres villages aux alentours.

Cours animés par Mme Gelman Sabine diplômée d'état ..... Pour tout renseignement contact 0687438028.

## L'Atelier d'Art-Thérapie de l'Arc en ciel



**CaRoLine BruNeL**

Art-thérapeute certifiée RNCP **06 30 99 21 67**

13, Chemin des Routes 84160 PUYVERT (parking sur pl)

Facebook : @atelierartenciel ou @Caroline Brunel Art-thérapie

Instagram : carolinebrunellonjon

caroline.art.therapie@gmail.com



Séances d'ART-ThéRapiE individuelle ou groupe

Sur RDV

Tout public : Enfants - Adolescents - Adultes - Personnes âgées

Par Expression théâtrale - Mouvements - Clown thérapie - Danse - Arts-plastiques  
Toutes problématiques

Séances d'ART-ThéRapiE

(Groupe de 6 personnes)

Grâce aux outils du théâtre, de la danse, du mouvement,

je propose, par le jeu, d'extérioriser, de libérer

ce qui est enfoui au plus profond de soi.

L'Art-thérapie est une forme de psychothérapie qui, par la création,

"mine de rien", accompagne vers un mieux-être physique, psychique ou social.

25€/séance/personne (engagement pour un cycle de 6 à 10 séances)

Places limitées

**Adultes**  
MERCREDIS 18h-19h30  
**Adolescents**  
JEUDIS de 18h-19h30

Séances d'ART-ThéRapiE

En groupe de 4 duos

Parents/Enfants 0-3 ans

les MARDIS de 10h à 11h



Tous les MARDIS

Ces séances d'Art-thérapie offriront un espace où l'enfant et le parent pourront jouer et créer ensemble dans l'objectif de renforcer le lien parent/enfant, de partager avec d'autres parents sur le thème de la parentalité, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

15€/séance/duo

Places limitées

Séances d'ART-ThéRapiE

(Groupe de 5 enfants)

Enfants (3 - 10 ans)

MARDIS 16h45 - 18h

MERCREDIS 13h45 - 15h



Grâce aux outils du théâtre, de la danse, du mouvement, je propose, par le jeu de comprendre et exprimer ses émotions avec son corps dans la joie et la couleur !

15€/séance/enfants (engagement pour un cycle de 6 à 10 séances)

Toutes problématiques

Places limitées

## Les activités hebdomadaires

proposées à la salle

Espace Mistral

### TABLEAU RESERVATIONS HEBDOMADAIRES 2023/2024

HEURES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
8h				
9h				
9h30			<b>EN VOLUPTÉ</b> initiation cirque enfants / ados 9h30 13h	
10h				
10h30				
11h				
11h30				
12h				
12h30				
13h				
14h			<b>CHRISDANCE</b> danse moderne enfants / ados 13h 17h45	
14h15				
14h30				
15h				
16h	<b>GVGYM</b>			
16h30	<b>Pilate niveau 1</b>			<b>EN VOLUPTÉ</b> initiation cirque enfants / ados 16h30 18h30
17h	16h 17h			
17h30	<b>Yoga</b>	<b>GV GYM</b>		
17h45	17h 18h	<b>pilate</b>	<b>TAÏ CHI</b> 18h 19h30	
18h		Renforc muscul 17h30 18h30		
18h15		<b>Renforc muscul</b> 18h30 19h30		
18h30	<b>ART'SPORT</b>			
18h45	<b>TAEKWONDO</b>			
19h	18h30 19h30			
19h15				
19h30				
19h45				
20h		<b>stetching postural</b> 19h30 20h30	<b>COUNTRY</b> 19h30 22h	
20h45				
21h				
21h30				

<b>DATES</b>	<b>MANIFESTATIONS</b>	<b>ORGANISÉ PAR</b>
30 septembre 2023	<b>Cabaret Théâtre LA BAU</b>	Comité des Fêtes
31 octobre 2023	<b>HALLOWEEN</b>	Comité des Fêtes
25 novembre 2023	<b>VIDE JOUETS</b>	APE de Puyvert
3 décembre 2023	<b>MARCHE DE NOËL</b>	CHRISDANCE
4 janvier 2024	<b>LOTO Chrisdance</b>	CHRISDANCE
4 février 2024	<b>LOTO Comité des Fêtes</b>	Comité des Fêtes
30 mars 2024	<b>VIDE POUSETTE</b>	APE de Puyvert
25 mai 2024	<b>SOIRÉE COUNTRY</b>	The Green Hawks
juin 2024	<b>KERMESSE</b>	APE de Puyvert
7 juin 2024	<b>FÊTE des PARENTS</b>	Comité des Fêtes + MAIRIE
5 / 6 / 7 juillet 2024	<b>FÊTE VOTIVE</b>	Comité des Fêtes

Et bien d'autres manifestations qui peuvent se rajouter à ce calendrier .... consultez l'agenda du site officiel de la mairie de PUYVERT : <http://www.puyvert.fr/>

Nous vous souhaitons un bel été et une bonne rentrée !!



<https://www.facebook.com/profile.php?id=100020411013352>

Responsable de Rédaction Mairie de Puyvert

4 rue des écoles 84160 PUYVERT

Tèl 04 90 08 38 24

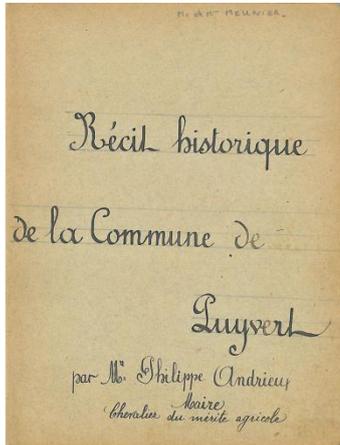
Mail [mairie@puyvert.fr](mailto:mairie@puyvert.fr)

Site officiel de la commune : <http://www.puyvert.fr/>

## Un brin d'histoire

### de notre village

Récits tirés du cahier « Récit historique de la commune de Puyvert » par Mr Andrieux Philippe Maire de Puyvert de 1900 à 1929



L'école Publique .....

## Ecole publique

Vers 1830, à l'époque où l'instruction primaire commença à se propager, Puyvert créa une école. L'instituteur était payé par les familles et subventionné mais bien maigrement par la Commune. Cette école fonctionna d'une façon bien rudimentaire jusqu'en 1850. A cette époque on décida de se rattacher aux écoles de Lourmarin. Dès lors les enfants eurent à faire journellement le trajet de Puyvert à Lourmarin.

En 1876 la Commune fut dotée d'une école mixte dirigée par un instituteur payé par l'Etat.

Elle a fonctionné jusqu'en 1907 dans des locaux tout à fait défectueux. Il devenait presque impossible de trouver des locaux réunissant les conditions d'hygiène et de confort moderne, imposés par la loi de 1882. Devant cette difficulté le Conseil municipal que j'avais l'honneur de présider décida de faire construire une maison d'école. Les formalités préliminaires furent commencées en 1905 et la construction de l'école fut terminée en septembre 1907. L'école fut installée en octobre de la même année.

19

L'Etat alloua une subvention de 8820<sup>f</sup> sur le montant total des travaux qui s'élevèrent à 17000<sup>f</sup>. Depuis cette époque nos enfants sont installés dans un magnifique local, envié par plusieurs communes environnantes.